



COMPTE RENDU du CSE du 29 novembre 2019

Commandes/facturations/stocks :

Au 22 novembre 2019 les commandes étaient de **160,8** VI/jour. Détail des gammes : **93,2** VI / jour pour la **Gamme P2683** dont : **Gamme T 74,3** VI / jour.

Gamme chantier C 21,2 VI / jour. **Gamme chantier K – 2,3** VI / jour. **67,6** VI / jour pour la **Gamme D (distribution)** dont : **Midlum : 44,7** Midlum **EURO3/5 : -1,3** VI / jour. **FE/FL : 22,9** VI / jour.

Le Carnet de commandes était de **8911** VI. Le Stock de : **1281** VI et les facturations: **135** factures/jour.

C. Loyer a commenté ces résultats, la visibilité selon lui est à 2 mois il n'y pas de garantie au-delà pour HD en termes de commandes, il y a une amélioration des prises de commandes pour MD/MHD qui va conduire à une montée de cadence pour l'assemblage.

Cadence:

Montage/Distribution : de 61 à 72 VI/Jour à partir du 20/01/2020.

Tôlerie W800 : de 122 à 132CAB/Jour à partir du 10/01/2020.

Peinture : de 220 à 230 CAB/Jour à partir du 10/01/2020.

Tôlerie P2683 et Garnissage P2683 : reste à 98 CAB/Jour.

Information/consultation sur le positionnement du congé principal 2020 :

Les congés payés principaux 2020 débuteront le 13 juillet au matin jusqu'au 10 août inclus, la reprise ayant lieu le 11 août matin (récupération du 14 juillet).

Pour **Sud Solidaires**, d'année en année, les congés d'été, glissent de plus en plus vers la période de juillet et c'est bizarrement la période de prédilection des Suédois. Pour **Sud Solidaires**, se sont toujours les mêmes qui font les frais de ces compromis pour satisfaire Volvo. **Sud Solidaires** a rappelé que certains salariés n'aller pas pouvoir profiter de congés en famille, car beaucoup de conjoints de salariés ont leurs congés plutôt en août et que cela aller engendrait entre autres des frais de garde d'enfants. **Sud Solidaires** a également demander à ce qu'un maximum de décalages congés soit acceptés.

Information/consultation sur la fermeture de l'établissement les 2 et 3 janvier 2020 et modalités de récupération de ces 2 jours :

Selon la direction la motivation de ce projet est de coller aux besoins de nos clients et d'être aligné avec la majorité des sites industriels GTO.

Pour le personnel en période, la direction va mettre en place la récupération de ces 2 jours non travaillés par une séance de travail **le 14 août** et **le 25 septembre** 2020 qui étaient initialement prévus en JNT.

Pour le personnel annualisé, la direction a le projet de faire positionner des « JC » sur les 2 et 3 janvier 2020.

Pour **Sud Solidaires** le fait de prolonger les congés de fin d'année est une bonne chose, mais positionner la récupération sur cette période alors que la direction a déjà raboté les congés en août à 1 semaine et à cela s'ajoute la perte du 15 août qui tombe un samedi et cerise sur le gâteau elle supprime le seul JNT du mois d'août, espérons au moins qu'il n'y ait pas de canicule en août...!

Information/consultation sur le positionnement de la journée de solidarité 2020 pour l'Etablissement de Blainville sur Orne :

La direction annonce un positionnement de la journée dite de « solidarité » sur la journée du 10 avril 2020, cette journée initialement prévue en JNT pour les salariés en période.

Pour les salariés en période :

- Horaire en normal : **07h30 à 15h09** (pause de 15h09 à 15h19).
- Équipe du matin : **05h45 à 12h55**.
- Équipe du soir : **12h55 à 20h05**.
- Équipe de nuit : **21h15 à 04h25**.
-

Pour les salariés annualisés :

- Le 10 avril 2020 étant déjà une séance travaillée, la journée de solidarité sera déduite de leur compte de congés (7 heures retirées).

Pour **Sud Solidaires** cette journée n'a de solidaire que son nom, les entreprises engrangent un maximum de profits sur cette journée !

Information/consultation sur la programmation indicative industrielle annuelle 2020 pour l'Etablissement de Blainville sur Orne :

Pour tous les salariés :

3 CP5 positionnés les 29, 30 et 31 décembre 2020.

Pour les salariés en période :

- JNT du **vendredi 14 août 2020** travaillée au titre de la récupération de la journée de pont du **jeudi 2 janvier 2020**.
- JNT du **vendredi 25 septembre 2020** travaillée au titre de la récupération de la journée de pont du **vendredi 3 janvier 2020**.
- JNT positionnée le **jeudi 24 décembre 2020** (au lieu du vendredi 18 décembre 2020).
- JNT positionnée le **lundi 28 décembre 2020** (au lieu du vendredi 08 janvier 2021).

Pour les salariés « annualisés » (en attribution de jour de repos sur l'année) :

- Positionnement d'un jour collectif le 02/01/2020
- Positionnement d'un jour collectif le 03/01/2020
- Positionnement d'un jour collectif le 22/05/2020
- Positionnement d'un jour collectif le 24/12/2020
- Positionnement d'un jour collectif le 28/12/2020

Pour **Sud Solidaires** la direction s'emballe en piquant déjà la JNT du 8 janvier 2021 pour la positionner sur le 28 décembre 2020, elle devrait peut-être attendre de voir quelles seront les cadences et les commandes pour la fin d'année 2020... Aucune organisation syndicale n'a voté ce calendrier prévisionnel qui va immanquablement évoluer, l'entreprise a fait le choix d'organiser le temps de travail par un Dispositif Applicable à l'Entreprise (DAE) non négocié elle assume donc seul ces choix !